



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/929  
S/1997/482  
16 juin 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante et unième session  
Point 39 de l'ordre du jour  
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES  
CONSÉQUENCES POUR LA PAIX ET LA  
SÉCURITÉ INTERNATIONALES

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante-deuxième année

Rapport du Secrétaire général

I. INTRODUCTION

1. L'Assemblée générale trouvera ici le deuxième des rapports qu'elle a prié le Secrétaire général de lui présenter tous les trois mois durant sa cinquante et unième session (résolution 51/195 B du 17 décembre 1996, par. 19) pour lui rendre compte de l'action de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan (MSNUA). Ce rapport s'adresse aussi au Conseil de sécurité, qui a demandé à être régulièrement informé de la situation en Afghanistan. Il porte sur les trois mois qui se sont écoulés depuis que le premier de ces exposés périodiques (A/51/838-S/1997/240 et Corr.1) a été présenté le 16 mars 1997.

II. ÉLÉMENTS NOUVEAUX

Situation militaire

2. Pendant les deux premiers mois considérés, les forces des Taliban et celles de leurs adversaires ne sont pas parvenues à se déloger de leurs positions respectives, aucun des deux camps ne conquérant vraiment du terrain. Les combats se sont sporadiquement poursuivis dans quatre secteurs : à l'entrée de la passe de Salang et de la vallée du Panjshir, au nord de Kaboul; dans la vallée de Ghorband, qui borde les provinces centrales de Bamyan et de Wardak; dans la province de Badghis au nord-ouest et dans les provinces de Kunar, Laghman et Nangarhar à l'est.

3. La situation s'est débloquée le 19 mai, lorsque l'un des principaux chefs militaires du Mouvement islamique national d'Afghanistan (NIMA), le général Abdul Malik, a lancé ce qui paraissait être une rébellion de partisans des Taliban contre le leader du NIMA, le général Rashid Dostum. Mazar-i-Sharif est tombée le 24 mai devant les troupes du général Malik, qui était appuyé par d'autres chefs militaires du NIMA et le général Dostum s'est enfui en Turquie. Le général Malik a alors pris la tête du NIMA.

4. Les Taliban en ont profité pour lancer une offensive. Leurs forces, grossies par les déserteurs de l'opposition, ont pris pendant la nuit du 26 au 27 mai la passe de Salang. Elles se sont largement infiltrées (on parle de 5 000 à 10 000 hommes) pour la première fois dans les régions au nord de l'Hindu Kush, par Pul-i-Khumri où l'Hezb-i-Wahdat, qui tient ce secteur les a laissé librement passer. Quelque 3 000 hommes se sont dirigés vers Mazar, d'autres vers les provinces de Kunduz et de Takhar. Une délégation conduite par le mollah Mohammad Ghaus s'est rendue le 27 mai à Mazar-i-Sharif pour s'y entretenir avec le général Malik de la coordination entre les forces respectives. Mais les Taliban infiltrés n'ont pas attendu pour désarmer les troupes du NIMA et de l'Hezb-i-Wahdat et pour imposer très strictement la charia interprétée, fermant les écoles de filles et interdisant toute activité professionnelle aux femmes, entre autres décrets.

5. Cette situation déjà compliquée a pris un tour nouveau le 27 mai, lorsque le général Malik, apparemment inquiet de la promptitude avec laquelle les Taliban désarmaient ses troupes, a ordonné à celles-ci de ne pas rendre leurs armes aux milices et, changeant une nouvelle fois de camp, a attaqué avec l'Hezb-i-Wahdat les forces de ses précédents alliés. Les Taliban, moins nombreux, moins armés et hors des régions qu'ils dominent, se sont repliés de Mazar le 28 mai. On a rapporté qu'il y avait eu quelques centaines de morts et blessés dans leurs rangs et que plusieurs centaines d'autres avaient été faits prisonniers, dont de hauts responsables comme le mollah Ghaus et le Gouverneur d'Herat, le mollah Abdul Razzak, capturés par les forces du général Malik.

6. Profitant de la défaite des Taliban repliés de Mazar-i-Sharif, un autre pilier de la coalition d'opposition, le commandant Ahmed Shah Massoud, a lancé une offensive à partir de la vallée du Panjshir et coupé le 28 mai le tunnel de Salang au nord, sur la route qui conduit à Pul-i-Khumri. Ses forces ont pris le lendemain Golbahar et Jabal-os-Siraj, à l'extrémité sud de la passe de Salang, enfermant ainsi quelque 2 000 Taliban dans le nord de l'Hindu Kush.

7. La dégradation de la situation à Mazar-i-Sharif a contraint les Nations Unies et les organisations non gouvernementales à évacuer leur personnel. C'est ainsi que 65 personnes (personnel humanitaire et consulaire étranger et journalistes) ont quitté la ville les 29 et 30 mai avec l'aide des Nations Unies; toutefois, un certain nombre d'agents internationaux d'organisations non gouvernementales et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont décidé de rester. Le HCR surveille de très près les risques d'éventuels afflux de réfugiés en Ouzbékistan, au Tadjikistan ou au Turkménistan.

8. Au moment de l'établissement du présent rapport, la situation générale dans le nord reste tendue et instable. Les combats se poursuivent sur les fronts de l'ouest, du centre et du nord, de même qu'au nord de Kaboul. À l'ouest, le front se situe de nouveau sur le Bala Murghab, dans la province de Badghis. Dans la région de Hazarajat, au centre, les deux camps s'affrontent dans la dépression de la passe de Shebar, autour de Sheik Ali et de Lulenji, dans la vallée de Ghorband, ainsi que dans la province de Wardak. Les Taliban, dit-on, renforcent leurs moyens militaires pour reprendre leur poussée vers le nord, l'opposition préparant sa défense.

9. Les Taliban ont paru prendre l'avantage militaire lorsque le général Malik s'est rebellé contre le général Dostum, mais la situation est revenue à l'état antérieur lorsqu'il a de nouveau changé de camp quelques jours plus tard. Les Taliban dominant à peu près les deux tiers du pays. La coalition d'opposition est maîtresse des cinq provinces du nord (Faryab, Jowzjan, Saripul, Balkh, Samangan), que tiennent les forces du général Malik, de même que des provinces de Kunduz, Takhar, Badakshan et d'une partie de la province de Kapisa, qui sont tenues par les troupes du professeur Burhanuddin Rabbani et du commandant Massoud; le Hezb-i-Wahbat, dirigé par Karim Khalili, domine la province de Bamyan. Le général Malik a annoncé le 3 juin que la coalition, qui se désignait jusque-là sous le nom de Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan, serait désormais le Front islamique uni de salut de l'Afghanistan.

#### Situation politique

10. La situation politique a été dominée pendant la période considérée par ces avatars militaires. Les hostilités se prolongeant, les factions sont devenues encore plus inflexibles et encore moins disposées à accepter d'ouvrir des pourparlers en vue d'un cessez-le-feu, comme l'ONU et d'autres interlocuteurs les y ont invitées à maintes reprises. Les Taliban, malgré leur défaite à Mazar-i-Sharif, paraissent toujours résolus à s'imposer par la force dans le nord, et l'opposition résiste farouchement. Les adversaires sont d'autant plus enclins à s'affronter que les ingérences étrangères se donnent libre cours, soutenant qui une faction, qui une autre.

11. Les voisins de l'Afghanistan sont fort inquiets de voir que les Taliban cherchent à conquérir aussi le nord du pays, lequel serait alors entièrement sous leur domination. Beaucoup d'entre eux voient là une grave menace contre leurs frontières et contre la paix et la sécurité de la région. Ces pays et d'autres se sont longuement consultés à divers niveaux, notamment sur la question de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, les éventuels déferlements de réfugiés, la déstabilisation des régions frontalières par les combats et le trafic d'armes et de drogue.

12. Les 10 membres de l'Organisation de coopération économique ont étudié la situation en Afghanistan lors du sommet qu'ils ont tenu les 13 et 14 mai à Ashgabat. Les pays d'Asie centrale ont fait part de leur inquiétude devant la poursuite des hostilités et ont engagé les parties à proclamer le cessez-le-feu et à ouvrir des négociations en recourant à la médiation de l'ONU.

13. Le Mouvement des pays non alignés a déclaré lors de sa douzième Conférence ministérielle (New Delhi, 4-8 avril) qu'une issue imposée par la force des armes n'était pas la bonne solution en Afghanistan et que toutes les parties en présence devaient coopérer avec l'ONU dans l'action qu'elle mène pour favoriser la réconciliation et la reconstruction nationales, en prêtant ses bons offices pour aider les adversaires à mettre un terme au conflit et à établir d'un commun accord et respecter un règlement d'ensemble qui comprendrait notamment un cessez-le-feu immédiat et durable, la démilitarisation de Kaboul et la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale largement et pleinement représentatif, qui assurerait la transition.

14. La question de la représentation internationale de l'Afghanistan reste ouverte. Jusqu'à présent, trois États, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Pakistan, ont reconnu les Taliban comme représentant légitime de l'État afghan, mais quelques autres ne reconnaissent toujours que le gouvernement du professeur Rabbani.

#### Situation humanitaire

15. La situation humanitaire reste très sérieuse, la reprise des combats ayant encore aggravé les conditions. Certaines sources ayant mis en garde contre l'approche d'un état de quasi-famine, des organismes des Nations Unies ont effectué ces temps derniers une rapide évaluation de la situation alimentaire et de l'état nutritionnel. Ils ont conclu que bien que les conditions soient très précaires, elles ne sont pas alarmantes dans l'immédiat; ainsi, les livraisons de vivres du Pakistan, qui avaient été provisoirement interrompues, ont repris. Ces organismes ont toutefois constaté que, si la population trouve suffisamment de produits alimentaires, en particulier des céréales, sur les marchés locaux, son pouvoir d'achat est extrêmement faible. Ils ont recommandé que le Programme alimentaire mondial (PAM) maintienne son plan de sécurité jusqu'à la fin du mois de juin et l'étende à 110 000 autres personnes à Kaboul, Jalalabad et Kandahar, que les donateurs mettent à la disposition du PAM, du CICR et des organisations non gouvernementales les quantités de vivres requises, et que l'on fasse périodiquement dans la population une enquête sur la nutrition, afin d'éviter les ravages mortels de la malnutrition. Le PAM et la FAO ont organisé ensemble une mission qui s'emploie actuellement à déterminer le volume de la récolte et les besoins alimentaires dans l'ensemble du pays.

16. Le Groupe de soutien à l'Afghanistan s'est réuni pour la première fois le 21 avril à Genève, à l'initiative du Ministre néerlandais de la coopération pour le développement, M. Jan Pronk. À cette réunion, dont l'ONU a facilité la tenue et qui s'est déroulée en présence des pays donateurs et des divers organismes intéressés, le Groupe a examiné les grandes questions d'assistance, s'employant à entretenir le consensus qui s'était formé lors du forum international sur le même sujet, qui a été organisé en janvier 1997 à Ashgabat. Il a été décidé d'aider à l'établissement d'un cadre directeur et à la réalisation d'un programme international d'assistance, comportant notamment des secours et des activités de reconstruction, qui contribuerait à consolider la paix, et d'adopter une démarche commune pour défendre les droits des femmes. Les participants ont par ailleurs souligné que les activités non politiques de l'ONU devraient être plus étroitement reliées aux activités politiques.

17. La question des droits des femmes afghanes reste prioritaire pour l'ONU et la communauté internationale. Une mission du Département des affaires humanitaires s'est rendue en Afghanistan au mois d'avril pour étudier le sujet. Ses recommandations, de même que celles du Coordonnateur résident/Coordonnateur des affaires humanitaires, sont maintenant à l'étude. Les organismes des Nations Unies à l'oeuvre dans le pays se baseront sur elles pour adopter une position commune.

### III. ACTIVITÉS AU SIÈGE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

#### Réunion des États qui exercent une influence en Afghanistan

18. Le 16 avril, j'ai convoqué à New York la deuxième réunion des États Membres qui exercent une influence en Afghanistan, selon le schéma adopté pour la première réunion, tenue à New York le 18 novembre 1996. La réunion avait pour but de réévaluer la situation à la suite des récents événements politiques et militaires, ainsi que d'examiner les meilleurs moyens de promouvoir un règlement négocié du conflit et de renforcer les efforts de rétablissement de la paix déployés par l'Organisation des Nations Unies. À ma demande, M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a présidé la réunion, à laquelle ont participé l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et les États Membres ci-après : Allemagne, Arabie saoudite, Chine, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Italie, Japon, Kazakstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pakistan, Pays-Bas, République islamique d'Iran, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Tadjikistan, Turkménistan et Turquie. J'ai informé les Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des résultats de la réunion par lettres datées du 1er mai (A/51/886-S/1997/347\*).

19. M. Norbert Holl, Chef de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, a brièvement informé les participants à la réunion de la situation actuelle et des efforts qu'il mène pour rétablir la paix en Afghanistan. La réunion a montré que tous les participants restaient d'accord sur le fait que la poursuite du conflit armé faisait peser de lourds dangers sur la région et que l'Organisation avait un rôle central à jouer dans la coordination des efforts visant à trouver une solution pacifique. Les participants ont rendu un hommage unanime à M. Holl et à la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan pour leur action aux fins de promouvoir un accord sur un cessez-le-feu et des négociations entre les factions. Tout en reconnaissant qu'il fallait que tous les pays concernés restent associés à la recherche de la paix, ils ont également souligné que de telles initiatives devraient être coordonnées en consultation avec l'Organisation.

20. Tous les participants ont convenu qu'il fallait préserver l'intégrité territoriale et l'unité de l'Afghanistan. Ils ont estimé que le seul moyen de régler le conflit était la conclusion d'un accord national fondé sur la reconnaissance des intérêts et droits légitimes de tous les Afghans. Ils ont estimé à l'unanimité que toutes les ingérences étrangères devaient cesser, même si, comme on pouvait s'y attendre, il subsistait des divergences quant aux moyens d'y parvenir. L'afflux d'armes en Afghanistan demeurait préoccupant et plusieurs pays étaient favorables à l'adoption d'un embargo sur les armes, évoquant à cet égard la mesure prise par l'Union européenne; certains d'entre eux ont demandé que le Conseil de sécurité prenne une mesure similaire. Toutefois, d'autres n'étaient pas convaincus qu'une telle mesure serait efficace ni qu'elle puisse être appliquée de façon équitable.

21. De façon générale, les participants restaient favorables à l'organisation, en temps utile, d'une conférence internationale pour consolider les résultats des négociations. Plusieurs propositions concrètes ont été avancées concernant la tenue, hors d'Afghanistan, d'une rencontre entre les factions afghanes sous

les auspices des Nations Unies, à laquelle les États Membres pourraient éventuellement assister en qualité d'observateurs. Plusieurs participants ont réitéré leur offre d'accueillir des négociations ou une conférence. Nombre d'entre eux étaient favorables à un élargissement des consultations de l'Organisation, qui selon eux ne devraient pas se limiter aux dirigeants des factions mais englober des personnalités largement représentatives des collectivités et de la société afghane. Quelques-uns pensaient en particulier que M. Holl et la Mission spéciale devraient intensifier leurs relations avec les États concernés.

22. Tous les participants ont exprimé leur tristesse devant les souffrances incessantes du peuple afghan et en particulier des femmes et des jeunes filles. Plusieurs d'entre eux ont insisté sur le fait qu'il ne fallait pas dissocier règlement politique, relèvement, reconstruction et instauration de la paix.

#### Activités du Conseil de sécurité

23. Le Conseil de sécurité est demeuré saisi de la situation en Afghanistan et a demandé à être régulièrement informé des faits nouveaux survenus dans le pays et des activités de la Mission spéciale. Le Conseil a tenu plusieurs consultations sur l'Afghanistan durant la période considérée et a réitéré à maintes reprises l'appel aux factions belligérantes aux fins d'un cessez-le-feu et de négociations pacifiques par l'intermédiaire de l'Organisation.

#### IV. ACTIVITÉS DE LA MISSION SPÉCIALE

24. Malgré les difficultés causées par la prolongation des hostilités, la Mission spéciale a poursuivi sa recherche d'un cessez-le-feu immédiat et de l'ouverture de négociations entre les parties belligérantes, par l'entremise de ses bons offices. Le 7 avril, M. Holl m'a informé à New Delhi des faits récemment survenus en Afghanistan et des activités de la Mission spéciale. Il s'est alors rendu à New York pour tenir des consultations avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat. Le 14 avril, M. Holl a informé le Conseil de sécurité de la situation en Afghanistan, puis a participé à la deuxième réunion des pays qui exercent une influence en Afghanistan, tenue le 16 avril. Le 21 avril, M. Holl a pris part à la réunion, tenue à Genève, du Groupe d'appui à l'Afghanistan, où les débats ont été centrés sur la poursuite de l'assistance humanitaire et de l'appui à la Mission de paix des Nations Unies en Afghanistan.

25. M. Holl et ses collaborateurs ont entretenu des contacts réguliers avec les dirigeants des Taliban et de l'alliance des forces d'opposition, ainsi qu'avec diverses personnalités afghanes, et les ont rencontrés à plusieurs reprises. Parmi les dirigeants taliban avec lesquels s'est entretenu M. Holl, il convient de citer le Ministre des affaires étrangères par intérim Mullah Ghaus et son adjoint, Mullah Jalil Akhund, et le Gouverneur du Kandahar, Mullah Mohammed Hassan. Parmi les dirigeants de l'opposition, M. Holl a rencontré le général Dostum, le commandant Massoud, M. Rabbani et M. Khalili. Toutes ces réunions se sont tenues en Afghanistan.

26. Dans le cadre des efforts de rétablissement de la paix de l'Organisation, M. Holl a essayé d'organiser une rencontre entre les dirigeants des Taliban et de l'opposition, qui se tiendrait dans la première quinzaine d'avril 1997 en un

site acceptable par les deux parties, comme Islamabad ou Ashgabat. Cette rencontre politique de haut niveau devait faire suite aux deux réunions du groupe de travail intra-afghan, que la Mission spéciale avait organisées à Islamabad en janvier et février 1997. Cependant, malgré tous les efforts, la rencontre n'a pu avoir lieu, notamment parce que les parties n'ont pu se mettre d'accord sur le lieu, ni sur le niveau et la composition de leurs représentations respectives.

27. Le Chef de la Mission spéciale a tenu des consultations dans diverses capitales de la région et hors de la région, notamment à Washington, Londres, Islamabad, Moscou et New Delhi, et rencontré les représentants de plusieurs autres pays concernés.

#### V. OBSERVATIONS ET CONCLUSION

28. Les événements récents ont montré une fois de plus que la question de l'Afghanistan ne saurait recevoir une solution par la force. Si une partie impose sa volonté aux autres, même quand elle semble connaître le succès à très court terme, le pays et la région ne sauraient y gagner une paix durable ni la stabilité. Telle est non seulement ma conviction, mais aussi celle de la communauté internationale dans son ensemble. La futilité de poursuivre les combats en Afghanistan a été soulignée à maintes reprises par les États Membres en des occasions comme la deuxième réunion des pays qui exercent une influence en Afghanistan, ainsi que par le Conseil de sécurité.

29. La situation en Afghanistan demeure instable. Les parties belligérantes paraissent résolues à résoudre leurs problèmes par des moyens militaires de préférence à des négociations pacifiques et n'ont prêté aucune attention aux nombreux appels du Conseil de sécurité, du Chef de la Mission spéciale et d'autres pays en faveur d'un cessez-le-feu et de l'ouverture d'un dialogue. Pour aggraver encore la situation, le conflit est de plus en plus nourri par un net antagonisme ethnique entre les Taliban, qui se recrutent principalement parmi les Pushtun, d'une part, et les Tadjiks, Hazaras et Ouzbeks, qui composent le camp adverse, de l'autre. Tous les États Membres intéressés affirment convenir que l'Afghanistan a besoin de retrouver la paix, mais un certain nombre d'entre eux semblent ne pas être encore prêts à faire pression de concert sur les factions belligérantes pour qu'elles mettent fin à cette guerre civile dépourvue de sens.

30. Tandis que les parties belligérantes se sont montrées peu intéressées à une solution pacifique, il y a lieu de remarquer qu'en Afghanistan certaines personnalités et certains groupes ont pris des initiatives pour mobiliser des Afghans modérés et influents, résident à l'intérieur comme en dehors de l'Afghanistan, qui ne participent pas directement au conflit en cours. Dans la mesure où ces initiatives afghanes visent à donner une voix à la majorité des Afghans auxquels les hostilités prolongées ont imposé le silence, je les estime très positives. M. Holl suit de près le déroulement de ces initiatives et m'informe régulièrement de leurs résultats.

31. L'Appel global pour l'assistance humanitaire d'urgence à l'Afghanistan (1997) visait à recueillir 133 millions de dollars des États-Unis, mais le montant total des contributions reçues jusqu'à présent est de 26,7 millions,

c'est-à-dire seulement 20 % environ des besoins. Ce n'est pas suffisant pour permettre à l'Organisation de maintenir ses activités humanitaires à un niveau satisfaisant. Je dois donc inviter la communauté internationale à répondre généreusement à l'Appel global en faveur de la population afghane appauvrie.

32. Les perspectives de paix apparaissent sombres pour l'avenir immédiat, mais je suis résolu à rechercher une solution négociée du problème afghan. L'inaction pourrait coûter trop cher. Il est indéniable que la majorité du peuple afghan souhaite avant tout le retour de la paix. Je voudrais donc conclure ce rapport en appelant de nouveau les factions afghanes à retrouver la raison et à revenir immédiatement à la table des négociations. Je voudrais aussi inviter les États Membres intéressés à cesser de soutenir militairement les factions belligérantes, à rechercher plus au fond le meilleur moyen de résoudre le conflit afghan et à coordonner plus étroitement leurs efforts avec ceux de l'Organisation.

-----